

LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET  
LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES  
D'APPROVISIONNEMENT



Rapport annuel 2023

## Table des matières

.....	i
Table des matières .....	i
1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS.....	2
ACCROÎTRE NOTRE NIVEAU DE PRÉVENTION ET D'ENGAGEMENT .....	2
2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES .....	3
3. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES .....	4
Méthodologie.....	4
Analyse de la chaîne d'approvisionnement .....	5
Sommaire d'analyse.....	6
Évaluation des fournisseurs essentiels en 2023-2024 .....	6
Travailleurs étrangers temporaires .....	6
4. POLITIQUES ET GOUVERNANCE .....	7
Politique en matière d'esclavage moderne .....	7
Code de conduite des fournisseurs .....	7
5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE.....	8
6. REMÉDIATION .....	8
7. FORMATION.....	8
8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ .....	9
9. APPROBATION ET ATTESTATION .....	9

# 1. STRUCTURE ET ACTIVITÉS

## ACCROÎTRE NOTRE NIVEAU DE PRÉVENTION ET D'ENGAGEMENT

Le présent rapport porte sur **P.H. Tech Inc.**, une Société par actions selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec, situé au 8650 boul. Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6V 9G9, Canada, lors de la période de référence du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

**P.H. Tech Inc** a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus portant plus particulièrement sur le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez notre section développement durable sur notre site web où vous y trouverez notre rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

### Là où tout a commencé

Fondée en 1962 par Raymond et Dominique Dallaire, constructeurs professionnels de maisons, PH Tech origine d'un besoin du marché qui n'était pas satisfait. La famille Dallaire avait du mal à trouver des fenêtres de qualité à installer sur leurs constructions. Ils ont décidé de prendre les choses en main et de fabriquer leurs propres modèles.

Née de la nécessité de satisfaire ses propres besoins, PH Tech a évolué pour devenir le chef de file qu'elle est aujourd'hui. Au fil des ans, la famille Dallaire et leur équipe grandissante ont contribué à la rédaction des normes qui régissent encore le marché des portes et fenêtres des dizaines d'années plus tard.

À l'heure actuelle, la deuxième génération de la famille Dallaire dirige l'entreprise, qui compte plus de 270 employés au Québec, et 40 employés sous P.H. Tech Corp., une entité enregistrée aux États-Unis contrôlée par la maison mère.

En tant que nom de confiance en matière de conception innovante de portes et fenêtres, PH Tech continue de repousser les limites et de rester à l'avant-garde des besoins et des tendances du marché. Comme compagnie, nous croyons qu'il est important de montrer l'exemple. C'est pourquoi un profond engagement envers les normes environnementales et sociales teinte l'ensemble de nos activités de production et d'importation de marchandises.

## 2. MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES

**P.H. Tech Inc.** est certifiée au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Ce programme est axé sur l'amélioration de la sécurité des frontières et des chaînes d'approvisionnement. Les entités certifiées CTPAT collaborent donc avec la douane américaine afin de mettre en place des mesures préventives pour réduire les risques de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière.

À la suite d'un diagnostic effectué par notre équipe, assisté par le **Groupe Conseil C-TPAT Inc.**, nous avons établi un plan d'action et identifié de nouvelles mesures d'atténuation qui bonifieront nos façons de faire visant à prévenir le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, telles que:

- Création d'un comité directeur dont le mandat consiste à déterminer les répercussions et évaluer l'efficacité de la structure de gouvernance, des politiques et des procédures pour contrer les risques de travail forcé ou de travail des enfants.
- Réalisation d'évaluations fondées sur la diligence raisonnable dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement pour repérer, traiter et atténuer d'éventuels risques, dont, entre autres, un recensement annuel et l'évaluation en continu de nos fournisseurs directs à risque.

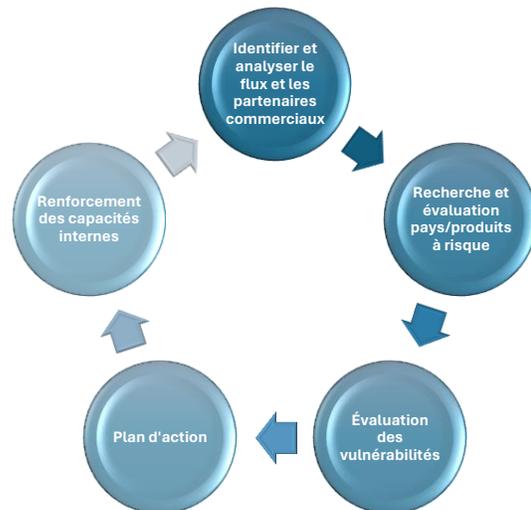
- Élaboration de notre code de conduite des fournisseurs et bonification de nos questionnaires qui sont envoyés aux fournisseurs jugés critiques dans le cadre de notre programme CTPAT. Ceci nous permettra de mieux cerner les points les plus vulnérables dans nos activités et chaînes d’approvisionnement liées à l’esclavage moderne.
- Établissement d’une clause de conformité sur nos bons de commande, afin de non seulement sensibiliser nos fournisseurs, mais aussi de renforcer notre position stricte quant à l’interdiction de toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans notre chaîne d’approvisionnement.

### 3. ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

#### Méthodologie

L’analyse de risque en 5 étapes de Groupe Conseil C-TPAT est basée sur la méthode éprouvée du programme CTPAT et adaptée à l’évaluation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d’approvisionnement. Voici les 5 étapes de cette analyse;

- *Identifier et analyser le flux et les partenaires commerciaux des diverses chaînes d’approvisionnement.*
- *Effectuer une évaluation des pays et/ou produits à risque et mener des recherches selon des sources ouvertes.*
- *Effectuer une évaluation de la vulnérabilité.*
- *Préparer la documentation; plan d’action, l’analyse de risque et les procédures.*
- *Renforcement des capacités internes.*



## Analyse de la chaîne d'approvisionnement

Nous avons procédé à un diagnostic approfondi des achats internationaux directs, en commençant par analyser les entrées de douane au Canada ainsi que les certificats d'origine. Cette analyse est complétée par une évaluation des achats, tant locaux qu'internationaux, effectués via des distributeurs impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement. Sur cette base, nous élaborons des recommandations stratégiques et déployons des plans d'action ciblés pour atténuer les risques liés au travail forcé et le travail des enfants dans toutes nos opérations et chaînes d'approvisionnement. Notre objectif est de garantir une conformité éthique et légale à travers toutes nos activités commerciales, renforçant ainsi notre engagement envers une responsabilité sociale d'entreprise rigoureuse.

**P.H. Tech Inc.** se procure la majorité de ses marchandises et matières premières auprès de fournisseurs canadiens et américains totalisant 99% de son approvisionnement. Lorsqu'elle est l'importateur officiel, moins de 1% proviennent des régions de l'Europe et d'Asie.

Lors de l'analyse de la chaîne d'approvisionnement, nous avons consolidé la provenance des pays d'origine de nos importations directes et de fournisseurs Tier 2 de nos principaux fournisseurs directs. Ils sont localisés à 97% en Amérique du Nord, et les 3% restants sont partagés entre l'Europe et l'Asie-Pacifique.

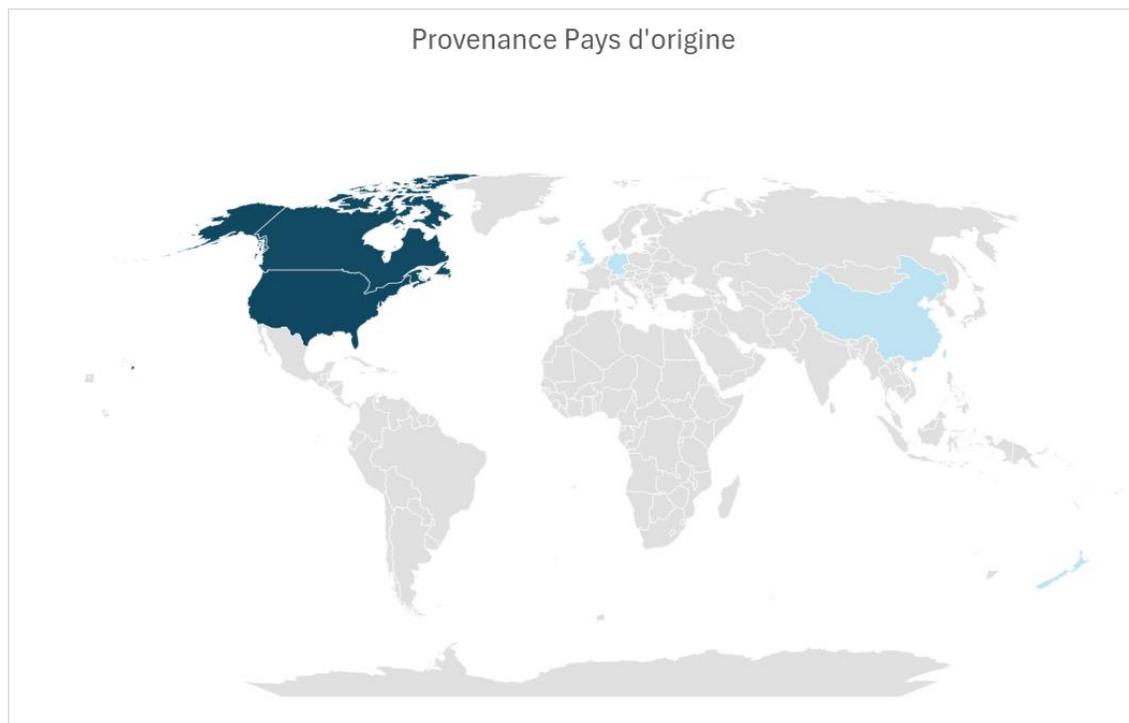


Tableau représentant les pays d'origine de nos principaux fournisseurs Tier1 et Tier2.

## Sommaire d'analyse

Nous évaluons que notre chaîne d'approvisionnement d'intrants directs au niveau de nos fournisseurs Tier1 provient en grande majorité de l'Amérique du Nord, donc, qu'elle est à faible risque. Aucun travail forcé ou travail des enfants n'ont été identifiés dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.

**P.H. Tech Inc.** s'efforce de déterminer de nouveaux risques en analysant les pays d'origine des fournisseurs Tier2. Nous sommes conscients que notre analyse nécessite des améliorations pour cibler les risques sur une base continue et rester vigilant dans notre processus de vérification.

## Évaluation des fournisseurs essentiels en 2023-2024

Nous évaluons nos fournisseurs jugés critiques lors de notre analyse de risques annuels dans le cadre de notre certification CTPAT. Notre questionnaire complet sur l'esclavage moderne devra être rempli par nos fournisseurs critiques qui nous permettront de mieux identifier les risques de notre chaîne d'approvisionnement.

## Travailleurs étrangers temporaires

**P.H. Tech Inc.** embauche de la main-d'œuvre étrangère temporaire. Nous réduisons nos risques en ayant recours à des agences de recrutement de travailleurs étrangers qui ont un permis délivré au Québec par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et du travail (CNESST). Nous validons le permis des agences de recrutement sur une base annuelle.

Notre entreprise s'engage à respecter les droits de la personne qui protègent tous les travailleurs, y compris les travailleurs étrangers temporaires qui ont les mêmes droits et protections que les Canadiens et les résidents permanents.

## 4. POLITIQUES ET GOUVERNANCE

Nous allons bonifier nos politiques visant à protéger les droits de la personne et à prévenir le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Nous allons établir une structure de gouvernance spécifiquement conçue pour renforcer l'application de ces politiques contre le travail forcé et le travail des enfants. Notre comité directeur sur l'esclavage moderne surveillera ces pratiques, assurant une gestion rigoureuse des risques. Ces efforts seront intégrés dans l'ensemble des activités de **P.H. Tech Inc.**, avec un suivi continu pour garantir l'efficacité des mesures prises contre le travail forcé et le travail des enfants, et alignés sur les standards élevés de gouvernance d'entreprise et les exigences réglementaires.

### Politique en matière d'esclavage moderne

**P.H. Tech Inc.** affiche une tolérance zéro pour l'esclavage moderne dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Nous croyons fermement que le développement économique et le progrès social sont indissociables.

Notre engagement en la matière se reflétera dans notre Politique sur l'esclavage moderne, qui s'inspirera des meilleures pratiques de l'industrie et des normes internationales.

### Code de conduite des fournisseurs

**P.H. Tech Inc.** travaille à l'élaboration d'un processus clair et opérationnel pour cerner les fournisseurs à risque de notre chaîne d'approvisionnement, et leur faire parvenir un questionnaire d'évaluation sur l'esclavage moderne. Notre code de conduite adressé à nos fournisseurs exigera de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables dans tous les lieux où ils exercent leurs activités et interdira l'utilisation de l'esclavage moderne sous toutes ses formes.

Ce code devra être signé et une clause sera ajoutée à chacun de nos bons de commande imposant les mêmes engagements de leur part.

Nos employés en interaction avec les fournisseurs seront tenus de signaler tout comportement potentiellement illégal ou contraire à l'éthique qui pourrait attirer leur attention, y compris la présence d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.

## 5. PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

**P.H. Tech Inc.** s'engage à protéger les droits de ses clients, de ses employés, ainsi que ceux des nombreux travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement.

**P.H. Tech Inc.** est déterminée à minimiser et prévenir le recours au travail forcé et au travail des enfants. Nous effectuerons des évaluations proactives basées sur la diligence raisonnable dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

## 6. REMÉDIATION

Nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement ce qui, par le fait même, nous a permis de ne déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables.

## 7. FORMATION

Actuellement, la formation sur le travail forcé et le travail des enfants est partiellement couverte dans le cadre des formations de conformité au programme CTPAT des douanes américaines. À partir de 2024, des formations seront proposées pour familiariser nos employés avec nos politiques et nos pratiques afin de lutter contre l'esclavage moderne.

L'objectif est de préparer nos employés à assumer notre responsabilité collective de respecter et protéger les droits de la personne, contribuant ainsi à l'effort global d'éradication de toute forme d'esclavage moderne.

## 8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Pour l'année 2023, **P.H. Tech Inc.** a entrepris des mesures d'atténuation en réponse aux exigences du programme CTPAT des douanes américaines, en prenant en compte les fournisseurs nord-américains directs de sa chaîne d'approvisionnement, menant ainsi à la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement.

Cependant, pour minimiser et prévenir les risques de travail forcé et de travail des enfants de manière plus étendue à l'ensemble de nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, nous mettons en place notre processus d'amélioration continue à l'intérieur de notre programme dédié à la lutte contre l'esclavage moderne.

Ce processus nous permettra de vérifier l'efficacité de nos initiatives.

## 9. APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier **P.H. Tech Inc.**

DocuSigned by:

*Caroline Dallaire*

3D8E5131E2FA4EE...

Caroline Dallaire

Présidente

Le 30 mai 2024

